



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 21 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un mars à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18  
Pouvoir : 5  
Absents : 4

Date de la convocation : 14/03/2019

**PRÉSENTS** : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, BEUROIS Thierry, BIANCO Lydie, CHABOT Marie-Line, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, PHELIPPEAU Gilles, SULLI Bruno.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

BERGONNIER Pascal représenté par C PIAULET  
BRUNIER Maud représentée par JF FRAUDEAU  
LEVRAULT Charly représenté par L CLAVE  
RENAUD Didier représenté par C INGRASSIA  
ROYER Freddy représenté par D GAUTHIER

**ABSENTS** : DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte.

**Secrétaire de séance** : Lydie BIANCO

### DELIBÉRATION N° 57

**RAPPORTEUR** : Christine PIAULET

### OBJET : VOEU CONTRE LA FERMETURE DE LA POSTE DE NAINTRE DU 19 AU 31 AOÛT 2019

Par lettre du 15 février 2019, M Patrice BOETSCH, directeur d'établissement, nous informe que le bureau de poste de Naintré modifiera ses horaires durant l'été **afin de s'adapter à la fréquentation de la clientèle.**

Le bureau de Poste de Naintré **sera donc fermé du 19 au 31 août 2019.** Les lettres et les colis seront en instance au bureau de poste de Cenon sur Vienne.

Cette fermeture est beaucoup plus conséquente que celle de l'an passé qui n'était que de 2 jours non consécutifs (les 16 et 18 août 2018).

Le conseil municipal conteste cette fermeture estivale de 13 jours consécutifs obligeant la population naintréenne, les commerçants et les entreprises à se déplacer à Cenon sur Vienne. **Une fermeture aussi longue est inadmissible.**

Le conseil municipal réaffirme son attachement aux services publics de proximité. Il demande, par conséquent, de maintenir une continuité de service.

**VOTE****UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :  
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous  
sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
le

